

# Séné Action Renouveau

## Etat des Finances communales

Les chiffres officiels (source : Ministère des finances, collectivites-locales.gouv.fr), au 1<sup>er</sup> janvier 2013 sont, pour Séné :

- Dette par habitant : 1212 €.....(1160 € en 2008)
- Dette totale : 10 726 000 €.....(10 599 000 € en 2008)

**La commune ne s'est donc pas désendettée  
depuis 6 ans !**

Par contre :

- Les charges de personnel ont augmenté de 51,5% (2.312.000 € en 2008, contre 3.504.000 € en 2012)
- Grain de sel : coût de construction: 4.500.000 €  
coût de fonctionnement/an: 460.000 €  
recettes en 2013: 16.722 €

\*\*\*\*\*

*Prévision pour 2014 (ref. conseil municipal du 21 Février)*

- Epargne brute et Subventions: 1.720.000 €
- Récupération TVA: 630.000 €
- TOTAL: 2.350.000 €**
  
- Investissements: 2.400.000 €
- Annuité Emprunts: 943.000 €
- TOTAL: 3.343.000 €**

**Il manque donc déjà 1 000 000€**

La dette de **8.500.000 €** pour le « Cœur de Poulfanc » bloquerait, pour la durée du mandat, la réalisation de nombreux projets, d'intérêt collectif, sur l'ensemble de la commune.

# Séné Action Renouveau

## **Ce que vous devez savoir Sur le projet « Cœur de Poulfanc »**

Lors d'une délibération adoptée en conseil municipal le 21 février dernier, la majorité municipale actuelle a voté le principe de recourir à l'expropriation pour réaliser son projet. C'est une honte, à la veille des élections !

Nous dénonçons également :

- Route de Nantes, rue du verger : bouleversement du réseau routier pour créer inutilement une voirie bus à sens unique.
- Traversée dangereuse pour les piétons sur une route départementale (20 000 véhicules/jour).
- Pas de création mais uniquement délocalisation des commerces, sans parkings
- Des expropriations et des démolitions pour la réalisation d'immeubles **collectifs privés** sous forme de « barres » (5 niveaux).
- Un « cœur sans âme » : une maison de quartier mal placée et pas financée, pas d'équipements collectifs, pas de services à la personne, pas de centralité, pas de convivialité...

**Et tout ça pour un déficit global de**

**8 500 000€**

**à la charge des Sinagots !!!**

Cette dette de **8.500.000 €** bloquerait, pour la durée du mandat, la réalisation de nombreux projets, d'intérêt collectif, sur l'ensemble de la commune.

**Est-ce votre choix ?**